

Séance du 26/02/2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-six février à 11 heures Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de M. BERNARD Joseph, Maire.

Présents : BERNARD Joseph, DUGUE Marcel, HUON Emma, BOUTIER Yann, CORVELLER Gérard, GORSE Cyril, CONAN Yvon, OLLIVIER Marcel, BRAMWELL Terry, PETITPAIN Véronique

Absent :

Procuration:

Secrétaire de séance: DUGUE Marcel

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 10

Nombre de membres votants : 10

Date de convocation : 18 février 2014

Date d'affichage : 18 février 2014

Délibération 11/2014 : compte de gestion

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr BERNARD Joseph;

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'année 2013 et les décisions modificatrices qui s'y rattachent , les titres définitifs des créances à recouvrer , le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes , les bordereaux de mandats , le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif , l'état du passif , l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013 , celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toute les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que les opérations sont régulières et justifiées

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Délibération 12/2014 : compte administratif

Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 9

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mr DUGUE Marcel , délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 dressé par Mr BERNARD Joseph , maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatrices de l'exercice considéré,

• lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses déficits	ou Recettes excédents	Dépenses déficits	ou Recettes excédents	Dépenses déficits	ou Recettes excédents
Résultats reportés Opérations de l'exercice	168709.33	97681.64 173665.34	294083.37	422743.05	462792.70	694090.03
TOTAUX	168709.33	271346.98	294083.37	422743.05	451191.82	694090.03
Résultats de clôture Restes à réaliser	355756	971			355756	971
TOTAUX CUMULES	503458.08	272317.98	294083.37	422.743.05	797541.45	694401.35
RESULTATS DEFINITIFS		102637.35		128659.68		231297.03

• constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau , au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- Voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations l'ensemble des élus présents.

Délibération 13/2014 : affectation compte de résultat

Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 10

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de BERNARD Joseph, Maire ;

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013
- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013
- Constatant que le compte administratif fait apparaître :
 - Un excédent de fonctionnement de 128659.68€
 - Un excédent d'investissement de 4956.01€

Décide d'affecter le résultat d'exploitation à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) 128659.68€.

Délibération 14/2014 : taux d'imposition

Nombre de membres présents : 10
 Nombre de suffrages exprimés : 10

Les taux d'imposition demeurent inchangés pour l'année 2014

- Taxe d'habitation : 12.16%
- Foncier Bâti : 17.83%
- Foncier non bâti : 59.60%

Délibération 15/2014 : budget primitif

Nombre de membres présents : 10
 Nombre de suffrages exprimés : 10

Mr le Maire présente et fait lecture des différents articles du budget primitif 2014. Il apporte les précisions si nécessaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,
 -approuve le budget primitif de la commune arrêté aux sommes de la balance soit en fonctionnement : 382853€ et en investissement : 562353€

Délibération 16/2014 : transfert de charges de la CDC Callac Argoat

Le Maire donne lecture du rapport 2012 de la Commission Locale des Charges Transférées et des Finances de la Communauté de Communes Callac-Argoat.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- valide le montant de charges transférées à la Commune qui s'élève à 14358€ pour l'année 2014.

